

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL, (SODECM)**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 30 SEPTEMBRE 2019**

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL, (SODECM)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 30 SEPTEMBRE 2019

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-14

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL, (SODECM)

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL, (SODECM) qui comprennent le bilan au 30 septembre 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 septembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*ASBL CPA INC.*

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.<sup>1</sup>

Montréal, le 5 novembre 2019

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CGA permis de comptabilité publique n° A129449

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL, (SODECM)**

**RÉSULTATS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions et contributions (note 3)	972 712	996 312
Honoraires, services-conseils	293 072	238 057
Autres revenus	27 896	18 019
Revenus d'activités et de formations	11 524	2 087
Dons, commandites et adhésions	6 385	8 178
Locations	1 159	1 192
	<u>1 312 748</u>	<u>1 263 845</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	598 732	493 657
Partenaires et sous-contrats	364 289	370 874
Honoraires professionnels	101 018	176 333
Frais d'activités	38 177	17 219
Frais de représentation et de déplacement	36 655	20 704
Loyer	32 558	31 578
Publicité et outils de communication	30 617	37 017
Production de documents	16 665	13 759
Frais de traduction	14 791	3 852
Frais de bureau	14 083	16 213
Service d'entretien informatique	12 034	22 965
Formation et colloques	8 404	7 803
Télécommunications	6 081	7 475
Assurances	5 264	5 160
Entretien bâtiment	3 910	2 479
Électricité	3 592	3 426
Frais bancaires	603	593
	<u>1 287 473</u>	<u>1 231 107</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT</b>	<u>25 275</u>	<u>32 738</u>
Amortissement des immobilisations	<u>(3 122)</u>	<u>(4 336)</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>22 153</u>	<u>28 402</u>

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL, (SODECM)**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2019**

	2019		2018
	Investi en immobi- lisations	Non affecté	Total
	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	11 523	71 022	82 545
Insuffisance des produits sur les charges	(3 122) <sup>1</sup>	25 275	22 153
SOLDE À LA FIN	8 401	96 297	104 698

<sup>1</sup> Correspond à l'amortissement des immobilisations

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL, (SODECM)**

**BILAN**

**AU 30 SEPTEMBRE 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	317 203	273 612
Subventions à recevoir	74 426	25 647
Clients	69 197	52 959
Frais payés d'avance	1 954	1 954
	<u>462 780</u>	<u>354 172</u>
<b>PLACEMENTS - PARTS SOCIALES</b>	2 750	2 750
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	5 405	7 242
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 4)	2 996	4 281
	<u>473 931</u>	<u>368 445</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 6)	56 281	60 005
Produits perçus d'avance	-	1 790
Apports reportés (note 7)	312 952	224 105
	<u>369 233</u>	<u>285 900</u>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ</b>	8 401	11 523
	96 297	71 022
	<u>104 698</u>	<u>82 545</u>
	<u>473 931</u>	<u>368 445</u>
<b>ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 8)</b>		

APPROUVÉ

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL, (SODECM)**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2019**

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	22 153	28 402
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	3 122	4 336
	25 275	32 738
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Clients	(16 238)	(27 374)
Subventions à recevoir	(48 779)	137 903
Frais payés d'avance	-	388
Créditeurs	(3 724)	24 088
Produits perçus d'avance	(1 790)	1 790
Apports reportés	88 847	(129 987)
	18 316	6 808
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	43 591	39 546
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	43 591	39 546
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	273 612	234 066
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	317 203	273 612

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du dépôt à court terme.



# **SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL, (SODECM)**

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 30 SEPTEMBRE 2019**

### **1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL, (SODECM) est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 2 août 1995.

C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

Établir un centre d'éducation et de recherche sur l'écologie urbaine, dans le district de Jeanne-Mance, à des fins purement charitables et sans intention de gains pécuniaires pour ses membres;

organiser des ateliers, des conférences, des rencontres-échanges ou d'autres activités éducatives afin de favoriser l'avancement des connaissances dans le domaine de l'écologie urbaine et le développement urbain viable (sous réserve de la Loi sur l'enseignement privé et des règlements adoptés sous son autorité);

rendre disponible la documentation (livres, magazines, documents vidéo, réseaux de renseignements informatisés, etc.) concernant de nouvelles approches de développement urbain viable et offrir la formation pour l'accès aux réseaux de renseignements informatisés;

effectuer de la recherche dans le domaine de nouvelles stratégies de développement économique, social, communautaire, et ce, afin d'assurer un développement urbain viable;

mettre en place des projets pilotes visant à créer des modèles urbains de développement viables en collaboration avec la population locale;

octroyer des bourses d'études à des étudiants en urbanisme ou en écologie urbaine qui collaboreront avec les citoyens et les citoyennes à des projets communautaires;

favoriser l'échange de connaissances entre les maisons d'enseignement, les ministères concernés, les institutions de recherche en écologie urbaine et la population locale, par la mise en place de projets conjoints, et ce, à l'avantage de la communauté.

### **2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL, (SODECM)

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2019

#### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Comptabilisation des produits

###### Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

###### Ventes de produits et de services

Les produits relatifs à la vente de produits et services sont constatés à l'état des résultats lorsque le bien est transféré ou que le service est rendu.

###### Produits de location

Les produits relatifs à la location sont constatés linéairement sur la période couverte par ces dernières.

###### Autofinancement

Les produits d'autofinancement sont constatés lorsque l'activité a lieu.

###### Cotisations

Les produits de cotisations sont constatés linéairement sur la période couverte par ces dernières.

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et le taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %
Site Web	Amortissement dégressif	30 %

##### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

##### Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL, (SODECM)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 30 SEPTEMBRE 2019**

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les placements, les comptes clients et les taxes à la consommation à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les crédateurs.

**3- SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Subventions</b>		
<b>Subventions fédérales</b>		
Agence de la santé publique du Canada	520 175	520 271
Emploi et Développement social Canada	8 813	13 463
<b>Subvention parapublique</b>		
Fédération canadienne des municipalités	2 915	161 385
Fédération canadienne des municipalités - Ruelles bleues vertes - Immobilisations	1 391	-
<b>Subventions provinciales</b>		
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Sous les pavés	142 760	142 487
Fonds d'action québécois pour le développement durable	28 679	26 805
Fonds de la sécurité routière - MTQ - JIJA	12 606	21 096
Élections Québec	17 705	2 593
Direction régionale de la santé publique	6 641	-
Emploi-Québec	3 493	7 550
FIRM - Ruelles Bleues-vertes	3 464	-
Ministère des transport du Québec - Rues conviviales	2 039	-
<b>Subventions municipales</b>		
Ville de Montréal - Projets participatifs citoyens	78 693	21 562
Ville de Montréal - Rues conviviales	4 276	-
Ville de Montréal - Promenade de Jane	1 049	-
Concertation Montréal - Guide Citoyen - JIJA	4 494	4 201
Concertation Montréal - Vision zéro	-	7 000
	<u>839 193</u>	<u>928 413</u>

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL, (SODECM)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 30 SEPTEMBRE 2019**

**3- SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS (suite)**

	2019	2018
	\$	\$
<b>Contributions</b>		
Banque TD	64 668	6 594
Québec en forme - 100 degrés - Conférence et Ambassadeur	38 558	35 826
Fondation J. W. McConnell	17 310	15 000
Green communities Canada	5 000	-
Université de Montréal	4 000	4 000
Table de concertation de l'Île-de-Montréal	2 640	-
Fonds de la sécurité routière - FGM - JIJA 3	1 343	-
Fonds Lucia Kowaluk	-	2 130
Ordre des urbanistes du Québec	-	4 349
	<u>133 519</u>	<u>67 899</u>
	<u>972 712</u>	<u>996 312</u>

**4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

	2019		2018	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Mobilier et équipement	22 333	19 639	2 694	3 368
Équipement informatique	51 665	48 954	2 711	3 874
	<u>73 998</u>	<u>68 593</u>	<u>5 405</u>	<u>7 242</u>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Site Web	20 976	17 980	2 996	4 281
	<u>94 974</u>	<u>86 573</u>	<u>8 401</u>	<u>11 523</u>

**5- EMPRUNT BANCAIRE**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 40 000 \$ et des cartes de crédit de 5 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 4,7 % et garantie par l'encaisse, les placements et les débiteurs.

**6- CRÉDITEURS**

	2019	2018
	\$	\$
Salaires et vacances	23 227	23 080
Fournisseurs et frais courus	11 345	19 684
Sommes à remettre à l'État	21 709	17 241
	<u>56 281</u>	<u>60 005</u>

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL, (SODECM)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 30 SEPTEMBRE 2019**

**7- APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 30 septembre 2018	Octrois/ Encais- sement	Constaté à titre de produits	Solde 30 septembre 2019
	\$	\$	\$	\$
Agence de la santé publique du Canada - Phase 2	1 647	-	-	1 647
Agence de la santé publique du Canada - Phase 3 - An 1	5 976	-	-	5 976
Agence de la santé publique du Canada - Phase 3 - An 2	64 646	163 686	225 361	2 971
Agence de la santé publique du Canada - Phase 3 - An 3	-	353 182	294 814	58 368
Fonds d'action québécois pour le développement durable	28 797	15 000	28 678	15 119
Fédération canadienne des municipalités	2 916	-	2 916	-
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Sous les pavés	16 210	126 550	142 760	-
Banque TD	68 406	75 000	64 668	78 738
Fonds de la sécurité routière - MTQ - JIJA	12 606	-	12 606	-
Élections Québec	18 407	-	17 705	702
Québec en forme - 100 degrés - An 3	-	30 000	1 017	28 983
Concertation Montréal - Guide Citoyen - JIJA	4 494	-	4 494	-
Direction régionale de la santé publique	-	20 000	6 641	13 359
Ville de Montréal - Rues Conviviales	-	20 000	4 276	15 724
Ville de Montréal - Projets participatifs citoyens	-	107 500	78 693	28 807
Fonds de la sécurité routière - FGM - JIJA 3	-	18 484	1 343	17 141
Ministère des transports du Québec - Rues conviviales	-	28 505	2 039	26 466
Ville de Montréal - Promenade de Jane	-	20 000	1 049	18 951
	<u>224 105</u>	<u>977 907</u>	<u>889 060</u>	<u>312 952</u>

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL, (SODECM)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2019

### 8- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

En vertu d'un contrat de location de locaux échéant en septembre 2020, l'organisme s'est engagé à effectuer des versements minimums futurs totalisant 36 039 \$.

L'organisme s'est aussi engagé en vertu d'un contrat de location d'équipements pour une période de 24 mois se terminant en décembre 2020. Les loyers minimums futurs totalisent 4 284 \$.

Les versements exigibles futurs se présentent comme suit :

	\$
2020	39 466
2021	857

### 9- INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les créances. Le risque est non significatif car les sommes sont à recevoir des instances gouvernementales. L'organisme procède à une évaluation continue de tous ses comptes de créances et comptabilise une provision pour les créances douteuses, au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

#### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt sur les placements à taux fixe qui l'assujettissent aux variations de la juste valeur.

### 10- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.